



10, rue de Taunay
49700 Doué-la-Fontaine
asso-avenir@orange.fr
tél : 02 41 59 14 46

Utilisation des salles : frais de participation

Par décision du Conseil d'administration en date du _____ les frais de participation ont été fixés
comme suit à partir du _____ (Cette décision annule celle du 22/11/2014).

	Salle Lucien Leroi			Salle Dominique Bouttier		Salle de réunion
	Chauffée	non chauffée	Vin d'honneur	Chauffée	Non chauffée	
Utilisateurs (Journée)						
Extérieur	180,00 €	150,00 €	90,00 €	100,00 €	80,00 €	35,00 €
Membres Bienfaiteurs Association	150,00 €	90,00 €	70,00 €	80,00 €	60,00 €	30,00 €
Membres actifs	100,00 €	75,00 €	40,00 €	50,00 €	40,00 €	Gratuit

Tarif horaire : 6,00 €.

Utilisation du matériel de restauration : Salle L.Leroi : 50,00 € - Lave-vaisselle : 30,00 €

Aucune réservation ne sera retenue c=sans versement d'une caution.

Les cautions sont fixées comme suit : Salle polyvalente 500,00 €

Autres salles 300,00 €

Elles ne seront reversées qu'après accord du Président ou d'un membre du C.A. ; en cas de désistement tardif, une demie caution sera retenue.

Le contrat passé pour l'utilisation devra être scrupuleusement respecté (objet, dates, horaires, etc...).

Pour toute manifestation ouverte au public, une attestation d'assurance (photocopie) sera exigée lors du premier versement.

L'utilisation du matériel (tables, chaises etc...) est soumise à recouvrement pour la petite salle, suivant les tarifs en vigueur.

L'utilisation des salles et matériels est gracieusement offerte sur leur demande aux Ecoles publiques, FCPE et LP ayant leur siège social au Foyer.

Toute utilisation des salles sera soumise à autorisation du Président du Foyer ou d'un membre du conseil d'Administration mandaté.

Les frais de participation devront être réglés avant l'utilisation des locaux.

Pour le Conseil d'Administration,